



## Règlement 3<sup>e</sup> édition du concours jeux fabrique de l'académie. 2021-2022

La délégation académique au numérique éducatif organise sur l'année scolaire 2021-2022 la 2<sup>e</sup> épreuve académique du concours de fabrication de jeux numériques "Jeux fabrique". C'est un concours national initié par la DRANE site Lyon d'Aix Marseille. Ce document présente l'ensemble des règles régissant l'édition 2021-2022 du concours académique.

Ce règlement a été conçu pour proposer un cadre technique clair et précis tout en laissant libre cours à la créativité de chacun. Comme tous les règlements, il peut être sujet à différentes interprétations ou interrogations.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à contacter les chargés de projet et l'équipe organisatrice du concours Jeux Fabrique : DRANE site Lyon.jeuxfabrique : [dane.jeuxfabrique@ac-lyon.fr](mailto:dane.jeuxfabrique@ac-lyon.fr)

### Présentation du projet

Le concours « Jeux Fabrique » s'adresse aux élèves des cycles 3, 4 et à ceux des lycées généraux, techniques et professionnels de l'académie. Pour la 1<sup>ère</sup> édition académique de Jeux Fabrique, 3 catégories sont proposées :

- ✓ Jeux d'arcade
- ✓ Escape Game
- ✓ Autre jeu combinant du numérique

Le concours se déroule en deux phases :

- ✓ Une phase en établissement où un groupe d'élèves (classe / groupe / club... encadré par au moins un enseignant) a pour objectif d'inventer, de réaliser (mise en scène, programme informatique), et de promouvoir un jeu numérique

- ✓ Une deuxième phase qui consiste, suivant le nombre de participant, en une visite où sera présenté les jeux numériques fabriqués par les équipes participantes (si les conditions sanitaires l'autorisent).

**Chaque groupe travaillera en respectant le présent règlement.**

### **Règlement général du concours**

#### **Engagement de la DRANE site Lyon**

- ✓ La DRANE site Lyon fournit un livret de démarrage sous forme numérique pour chaque groupe participant, pour chacune des catégories et peut au cours de l'année fournir de l'aide et des ressources pour mener à bien les projets.
- ✓ La DRANE site Lyon peut prêter du matériel pour mettre en œuvre les projets, sur demande, pour la durée de l'année scolaire, et selon les disponibilités.

#### **Engagement de l'établissement**

- ✓ L'établissement et le référent du projet, en s'inscrivant à Jeux Fabrique s'engagent à :
  - **Renvoyer les documents administratifs** en temps et en heure lorsqu'ils sont demandés par la DRANE site Lyon.
  - Désigner une équipe pour présenter le projet lors des visites du jury. Les équipes mixtes sont encouragées.
  - Fournir, lors de la visite, un jeu numérique original mis en scène et participer au concours dans la catégorie auquel il se sera inscrit.
  - Toutes les productions réalisées dans le cadre du projet présenté doivent être créées sous licence creative commons " attribution , pas d'utilisation commerciale, et partage dans les mêmes conditions " CC-BY-NC-SA. Elles seront mutualisées et valorisées par la DRANE site Lyon sur les sites académiques et/ou nationaux.
  - Il est nécessaire de respecter le droit à l'image et le droit d'auteurs dans toutes les restitutions. Dans ce cadre, le référent de projet devra être en mesure de transmettre les autorisations de droits à l'image à l'organisateur.

- ✓ Un établissement peut concourir dans toutes les catégories mais ne peut proposer qu'un seul projet par catégorie. Cependant, à l'intérieur de l'établissement, plusieurs projets par catégorie peuvent être réalisés pour n'en présenter qu'un le jour de la visite.
- ✓ La DRANE site Lyon peut être sollicitée par les porteurs de projets pour les accompagner soit en distanciel, soit ponctuellement en présentiel.
- ✓ Il est obligatoire d'utiliser des outils numériques pour au moins la moitié des énigmes, aussi bien dans leur création que dans leur résolution.
- ✓ L'établissement doit s'assurer que le jeu est jouable lors de la visite.
- ✓ La mise en scène du jeu (décor, énigmes, etc.) doit respecter la propriété intellectuelle, le droit à l'image, et le règlement général de protection des données qui font partie intégrante des critères d'évaluation du jeu .
- ✓ Le jeu devra être présenté au jury qui l'évaluera ( scénario, qualité du jeu...) mais qui ne pourra pas le jouer en intégralité. Il faut donc prévoir une présentation synthétique avec les objectifs, le scénario, et les différents éléments. La présentation durera entre 5 et 10 minutes. Il faut donc prévoir que cette présentation donne une vue d'ensemble suffisante pour que le jeu puisse être testé, même partiellement.
- ✓ L'équipe participante devra fournir une vidéo d'environ 3 minutes présentant le jeu. Cette vidéo devra être partagée via [tube.ac-lyon.fr](https://tube.ac-lyon.fr) avant le 1er avril 2022.
- ✓ Les épreuves qui nécessiteraient des produits irritants, toxiques ou dangereux ne pourront être présentés le jour de la visite
- ✓ Le choix du langage de programmation est libre.

### **3. Evaluation des projets**

Chaque projet sera évalué :

- ✓ Sur la qualité du jeu numérique réalisé (concept du jeu, réalisation de la mise en scène...)
- ✓ Par un jury selon une fiche barème qui sera fournie aux référents de projets au cours du premier trimestre

Un classement sera publié à l'issue du concours.